

Alter**P**resse

Réseau alternatif haïtien d'information

<http://www.alterpresse.org>

Haïti-Justice : Le Haut Commissariat de l'Onu favorable à des poursuites contre Duvalier

P-au-P, 07 juil. 2011[AlterPresse] --- La haut-commissaire adjoint aux droits de l'homme de l'Onu, Kyung-Wha Kang, juge nécessaire de poursuivre en justice, l'ex-dictateur haïtien, Jean Claude Duvalier, pour les exactions commises sous son régime.

« Je pense que c'est nécessaire de poursuivre monsieur Duvalier pour ce qui a été une période assez sombre de l'histoire de ce pays », déclare Kyung-Wha Kang lors de sa récente visite en Haïti.

Jean Claude Duvalier a succédé en 1971 à son père François qui avait passé 14 ans au pouvoir. Il a maintenu un régime de fer jusqu'à sa fuite en France en 1986 suite à une insurrection populaire. L'ancien tyran est rentré de manière inopinée en Haïti en janvier 2011.

Au cours d'une conférence de presse, le 5 juillet à Port-au-Prince, la haut-commissaire adjoint, affirme avoir rencontré durant sa visite « un groupe de plaignants » contre Duvalier.

Plusieurs victimes du régime duvaliériste ont porté plaintes contre l'ancien dictateur par devant la justice haïtienne pour crime contre l'humanité.

Kang, qui dit n'avoir pas « spécifiquement touché cette question avec le président (Michel) Martelly », rappelle que les autorités haïtiennes sont dans « l'obligation d'enquêter sur les graves crimes qui ont eu lieu durant le règne de Jean Claude Duvalier ».

Selon le haut commissariat de l'Onu, il n'y a pas de « délai de prescription » en matière de droit international.

La prescription est une notion juridique stipulant que, passé une certaine durée, une action en justice pénale ou civile est jugée irrecevable.

Kyung-Wha Kang réitère l'appui du haut commissariat aux droits de l'homme de l'ONU à la justice haïtienne et souhaite la mise en place d'une commission de vérité.